

Règlement du SCM Handball

Les parents s'engagent à :

- S'acquitter du prix de la licence intégrant l'assurance et ce dès l'inscription.
- Accompagner leurs enfants sur les lieux d'entraînements ou de matchs, en respectant les horaires (15 minutes avant le début du rendez-vous)
- Accompagner leurs enfants jusqu'aux vestiaires afin de s'assurer de leur prise en charge par un éducateur.
- Venir aux vestiaires récupérer leurs enfants.
- Veillez à ce que les enfants aient une tenue réglementaire et adaptée à la pratique du handball et une tenue de rechange.
- Veillez à récupérer leurs enfants à l'heure indiquée par l'entraîneur
- Conduire l'équipe de leurs enfants pour les matchs à l'extérieur et d'être en règle avec son assurance automobile.
- Respecter le planning des transports extérieurs mis en place par le coach de l'équipe, ou trouver une solution de rechange en cas d'impossibilité sans attendre du coach qu'il le fasse à sa place et dédommager la personne remplace le cas échéant le club se réservant le droit de sanction en cas d'abus.
- Le club de handball n'est ni une garderie ni un lieu de consommation sportive, c'est une structure de club qui fonctionne avec des règles précises qu'il est important de respecter.
- Faire confiance aux éducateurs. Encourager tous les enfants !

Le club s'engage à :

- Mettre en place l'organisation sportive et matérielle
- Mettre en place des entraînements de qualité
- Inculquer aux jeunes l'esprit sportif à travers des valeurs nobles qui sont indispensables à la vie en société
- Faire progresser chaque licencié au maximum de ses possibilités afin qu'ils prennent le plus de plaisir possible à jouer au handball.

Le joueur s'engage à :

- Participer régulièrement aux entraînements
- Participer régulièrement aux matchs
- **Etre ponctuel**

- Participer au rangement du matériel à la fin de l'entraînement et laisser les salles de sports propres
- Participer à l'arbitrage ou la tenue de la table
- occasionnellement dans la saison.
- S'il le peut, il participe aux événements organisés par le club
- Prévenir son dirigeant ou responsable en cas d'absence
- Respecter les dirigeants, les coachs et accompagnateurs d'équipes, les arbitres, les adversaires, les coéquipiers et les spectateurs
- Avoir un esprit de convivialité et d'équipe, ce qui aboutit à un «esprit club »
- Faire passer l'intérêt collectif avant l'intérêt personnel
- Respecter le matériel et les locaux
- Rester maître de lui, être honnête, ne pas tricher, être fair-play, ne pas se battre, parler poliment, ne pas contester les décisions de l'arbitre, tendre la main à l'adversaire.
- Parce qu'il est ambassadeur du club, il se doit d'avoir un comportement exemplaire, tant sur le terrain qu'en dehors

Les éducateurs et l'encadrement s'engagent à :

- Bien connaître chaque joueur et son mode de vie
- Servir de repère, de guide, mais dans le même temps favoriser l'initiative
- Etre exigeant en donnant des objectifs, être à l'écoute et faire preuve de disponibilité
- Favoriser une réelle communication avec et entre tous les joueurs
- Donner confiance et rassurer
- Les considérer comme des grands mais les surveiller comme des petits
- Apporter des solutions aux joueurs, favoriser le comportement positif de l'équipe plutôt que le résultat. Explique de façon collective la victoire ou la défaite et apporter les corrections techniques lors des entraînements